COMMUNIQUÉ DE PRESSE
Pour diffusion immédiate

Début de la concertation sur les aires protégées en Matawinie : une mobilisation collective pour un territoire durable

Matawinie, le 28 octobre 2025 – Le processus de concertation sur les aires protégées en terres publiques dans la MRC de Matawinie est officiellement lancé. Pilotée par le Conseil régional de l'environnement de Lanaudière (CREL), cette initiative marque une étape cruciale dans une démarche collective visant à préserver notre territoire tout en favorisant un développement durable.

Les premiers échanges, empreints de respect et d'ouverture, ont rassemblé des intervenants issus de divers secteurs : municipal, économique, communautaire, autochtone, environnemental et récréotouristique. Cette diversité de points de vue témoigne d'un engagement commun envers la préservation et le développement harmonieux de la Matawinie.

La présentation des projets soumis dans le cadre de l'appel de projets du printemps 2025 a permis de faire émerger une variété de propositions porteuses, révélant une volonté partagée de préserver la biodiversité, de valoriser le patrimoine naturel et culturel, et de mettre en valeur de manière responsable les ressources du territoire.

« Cette concertation représente une occasion unique d'unir nos forces pour bâtir un avenir positif pour la Matawinie. La protection de nos milieux naturels et le développement de nos communautés doivent avancer ensemble, dans un esprit d'équilibre et de respect du territoire. »
— Isabelle Perreault, préfète de la MRC de Matawinie

Ce dialogue constructif met en lumière une volonté collective : faire de la Matawinie un modèle de développement durable, où les générations actuelles et futures pourront vivre, travailler et profiter d'un environnement sain.

La démarche se poursuivra au cours des prochains mois afin d'approfondir les projets et d'orienter les choix de territoires à désigner comme aires protégées, en tenant compte à la fois des besoins locaux et des objectifs de conservation provinciaux.

– 30 –

Source : Marc-Olivier Guilbault
MRC de Matawinie
Conseiller marketing et communication
450 834-5441 poste 7014
moguilbault@matawinie.org